



**Tribunal cantonal**

Palais de justice de l'Hermitage  
Route du Signal 8  
1014 Lausanne

Par courriel  
**Aux communes vaudoises**

Date  
16 janvier 2019

**Réforme vaudoise de la curatelle - Demande de curatelle à la justice de paix**

Madame, Monsieur,

Le 7 juillet 2014, le Conseil d'Etat a initié le projet de Réforme vaudoise de la curatelle, conduit par le Département des institutions et de la sécurité, en étroite collaboration avec le Département de la santé et de l'action sociale et l'Ordre judiciaire vaudois.

Dans le cadre de ce projet, il a été identifié que l'existence d'un formulaire de Demande de curatelle serait opportune afin de faciliter les démarches de toute personne (ou service) souhaitant protéger les intérêts d'un tiers alors que celui-ci se trouve en situation de vulnérabilité et présente un besoin de protection.

Il se peut qu'un jour, vous soyez appelé à signaler une telle situation. Partant, nous vous remettons un exemplaire de ce formulaire en annexe et vous informons qu'il est également disponible sur le site internet de l'Etat de Vaud à l'adresse suivante : <https://new.vd.ch/themes/justice/curatelles-et-tutelles/modeles-et-formulaires/>

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser cette information à qui de droit au sein de votre commune. De même, nous vous invitons à désormais utiliser ce document dans le cadre des signalements adressés aux Justices de paix.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le président du Tribunal cantonal

Eric Kaltenrieder

La secrétaire générale  
de l'ordre judiciaire

Valérie Midili

Annexe : ment.

# DEMANDE DE CURATELLE A LA JUSTICE DE PAIX

## 1. Situation de la personne signalée

### A. Situation personnelle

Nom \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_  
 Prénom(s) \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_  
 Date de naissance \_\_\_\_\_ N° AVS \_\_\_\_\_  
 Etat civil \_\_\_\_\_

La personne signalée est-elle favorable à l'institution d'une curatelle en sa faveur ?  oui  non

Entourage familial et/ou proches (conjoint, enfants, parents, frères, sœurs, amis proches, ...)

Identité (nom et prénom)	Adresse et téléphone	Lien avec la personne (parenté, connaissance,...)	Cette personne apporte-t-elle un soutien actuellement et/ou pourrait-elle en apporter un à l'avenir ?
			<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
			<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
			<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

### B. Situation médicale

**Veillez répondre aux questions suivantes et dans la mesure du possible joindre un certificat médical détaillé couvrant ces points :**

La personne signalée est-elle atteinte dans sa santé physique et/ou psychique ? Veuillez préciser :

La personne signalée dispose-t-elle de sa capacité de discernement <sup>1</sup> en lien avec ?

- sa situation personnelle  oui  non  je ne sais pas
- sa santé  oui  non  je ne sais pas
- la gestion de ses affaires administratives et financières  oui  non  je ne sais pas

La personne signalée suit-elle un traitement médical en lien avec son atteinte à la santé. Si oui, de quel type, à quelle fréquence, et chez quel(s) médecin(s) ?

La personne signalée est-elle en mesure de se désigner un représentant ?  oui  non  je ne sais pas

Si oui, la personne signalée est-elle en mesure de contrôler l'activité de ce représentant ?  oui  non  je ne sais pas

<sup>1</sup> La loi définit la capacité de discernement comme la faculté d'agir raisonnablement. La personne est apte à apprécier une situation, à considérer différentes démarches et leurs conséquences, à avoir une volonté et à l'exprimer de manière compréhensible. La perte de cette capacité, qui peut être définitive ou provisoire, est qualifiée d'incapacité de discernement.

La personne peut-elle être entendue par la justice de paix ?

oui  non, précisez pourquoi :

--

### C. Situation financière

Quelle est la situation financière de la personne signalée ? Complétez le tableau ci-dessous :

	Type	Montants
Revenus mensuels (salaire, rente AI, PC, aide sociale, etc.)		
Fortune		
Immeuble(s)		
Dettes		
Poursuites/Actes de défaut de biens		

La personne signalée a-t-elle établi une procuration en faveur d'un tiers ?

oui  non  je ne sais pas

Dans l'affirmative, en faveur de qui et avec quel(s) pouvoir(s) ?

--

## 2. Motifs de la demande

Jusqu'à ce jour, la personne signalée bénéficiait-elle d'aide ? Le cas échéant, de quel type et par qui (personne privée et/ou service public) ?

--

Pour quelles raisons jugez-vous opportun et nécessaire, aujourd'hui, l'institution d'une curatelle ?

--

Degré d'urgence : L'institution d'une mesure immédiate est nécessaire

oui  non

L'institution d'une mesure à bref délai est nécessaire

oui  non

En cas d'urgence, quels sont les actes à accomplir sans délai ?

### 3. Besoins de la personne signalée

Quelle est l'aide attendue de la part du curateur ?

Le besoin d'aide est-il susceptible d'évoluer dans le temps ? Si oui, dans quel délai approximativement ?

### 4. Proposition de curateur

Avez-vous quelqu'un à proposer en qualité de curateur ? Merci d'indiquer ses coordonnées complètes (nom, prénom, téléphone, mail, adresse postale, date de naissance, lien avec la personne signalée).

### 5. Identité du (de la) signalant(e):

Cette information est obligatoire. Les signalements anonymes ne seront pas pris en considération

Nom

---

Prénom(s)

---

Fonction professionnelle ou

---

lien avec la personne signalée

---

Adresse

---



---

Lieu et date :

---

Signature du (de la) signalant(e)

---

**ANNEXE A JOINDRE : UN CERTIFICAT MEDICAL CONCERNANT LA PERSONNE SIGNALÉE**